

La synthèse de dossier

La note de synthèse est un des grands classiques des concours des écoles de commerce. Il convient de le dire dès à présent : cette épreuve se prépare au même titre que n'importe laquelle et répond à des compétences identifiables et assimilables.

Certes, devant le nombre de documents, on peut craindre d'être submergé. Mais là comme pour tout le reste du concours, tout est question de méthode. C'est celle-ci, dans le détail de ses étapes, que vous allez devoir assimiler. Pour faciliter votre apprentissage, elle sera immédiatement illustrée par un exercice à partir de l'annale 2011 (session 1). Ce cours comporte donc la partie Synthèse d'un des 3 concours blancs de ce livre.

Se préparer toute l'année

Vous serez d'autant plus à même d'assimiler rapidement le contenu de textes variés et choisis pour leur qualité que vous aurez l'habitude de lire des ouvrages et des contenus bien différents. Lisez toute l'année et lisez de manière structurée. N'attendez pas le jour du concours pour investir des articles longs écrits par des historiens ou des sociologues. Soyez curieux des meilleurs journaux et des revues de vulgarisation scientifique.

Le sujet

On vous remet le jour du concours un dossier d'une dizaine de documents. Il comporte essentiellement des textes mais parfois également un croquis ou un dessin. Le dossier fait environ 20 pages et vous disposez de 3 heures pour préparer vos réponses.

Vous devez d'abord répondre à un ensemble de questions. Vous devez ensuite rédiger une synthèse de 450 à 500 mots.

On vous demande de proposer une synthèse structurée. Attention : à la différence d'autres concours, vous ne devez pas indiquer les documents dont vous

vous servez dans votre synthèse. Enfin, vous devez indiquer chaque groupe de 50 mots par une étoile *.

L'orthographe fait partie du barème et peut donner lieu à une bonification ou à une pénalisation de 2 points.

Voici comment se présente le questionnaire :

Le traitement de l'épreuve doit s'appuyer uniquement sur les seuls documents fournis.

PARTIE 1 :

Donner un titre au dossier documentaire dans la limite maximale de 15 mots.

→ 2 points

PARTIE 2 :

Élaborer un plan à partir du dossier documentaire sans rédiger ni introduction ni conclusion.

→ 2 points

PARTIE 3 :

Répondre succinctement aux trois questions suivantes (environ 10-15 lignes par question).

→ 2 points chacune, soit un total de 6 points :

1. En quoi les jeux d'argent en ligne se distinguent-ils des jeux d'argent traditionnels?
2. Quel est le poids économique et financier de l'industrie des jeux d'argent?
3. Comment expliquez-vous l'engouement croissant pour les jeux d'argent?

PARTIE 4 :

Faire une synthèse. Concise, objective et ordonnée entre 450 et 500 mots, introduction et conclusion comprises.

Le candidat mettra dans la marge un signe * après chaque groupe de 50 mots.

→ 10 points avec variation de + ou -2 points pour l'orthographe...

Pour réussir cette épreuve, vous aurez intérêt à suivre scrupuleusement les étapes suivantes et dans les temps indiqués.

● **S'imprégner des 3 ou 4 questions de la partie II en les lisant 3 fois (1 minute)**

En effet, en prenant cette précaution, vous irez bien plus vite au moment de découvrir le dossier pour trouver les réponses que vous cherchez. Certes, il est possible de découvrir ces questions après avoir travaillé les documents, mais ne

trouve-t-on pas plus vite quelque chose lorsqu'on sait ce que l'on cherche ? Cela ne prend qu'une seule minute et promet de vous faire gagner bien du temps !

Obligez-vous à le faire dès maintenant !

● Lire en diagonale le dossier pour en connaître le thème et opérer les premiers regroupements (7 minutes)

La toute première lecture du dossier a pour but de vous familiariser avec son contenu et de vous faire gagner du temps par la suite. En effet, en 7 minutes, il est bien entendu impossible de connaître comme il faut tous les textes. Le but n'est donc pas de proposer d'emblée une lecture précise et encore moins un plan. Cependant, vous devez pouvoir faire répondre à 3 questions au terme de ces 7 minutes :

1. De quoi parle le dossier ?
2. Quels textes vont a priori ensemble ?
3. Quels documents vont vous aider à répondre aux questions de la partie 3 ?

Dans quel but ? Tout d'abord, il est plus facile de lire des textes quand on connaît le thème du dossier plutôt que de le savoir seulement au bout d'une heure de lecture ! C'est donc un gain de temps et de confort. Surtout, ce sera l'objet de la première question. Vous n'êtes pas censé y répondre bien tout de suite mais au moins construire une première idée.

Ensuite, vous irez plus vite à comprendre et analyser les contenus si vous êtes capable de regrouper certains textes. En effet, il est plus facile de lire des textes qui convergent à la suite, plutôt que de changer d'idée principale d'un texte à l'autre. C'est un peu sinon comme regarder plusieurs films en même temps : c'est fatigant et désagréable.

Comment faire pour pouvoir donner ces deux réponses en 7 minutes ? En ne lisant pas tout, et cela volontairement. Ces 7 minutes vont vous permettre de viser l'essentiel et vous devrez pour cela lire le plus utile. De quoi s'agit-il ? Voici la liste précise des informations les plus denses et les plus faciles à assimiler rapidement :

- La liste des documents : les titres, les sous-titres et les sources des textes
- Les légendes des dessins
- Les résumés en début de texte
- Les premières et dernières lignes des paragraphes
- Les conclusions s'il y en a

Ce sont en effet quelques phrases seulement dans chaque document mais c'est par habitude et convention académique dans ces aspects que l'on trouve les informations les plus synthétiques. Vous vous apercevrez vite que vous pouvez même déjà bien saisir le contenu de certains documents en 1 minute seulement, du moins pour les moins complexes.

Exercez-vous sur le sujet suivant :

SOMMAIRE BIBLIOGRAPHIQUE

Document 1

Sondage IPSOS-MediaCT sur les paris en ligne, juin 2009

Document 2

« Plus de taxes en 2011 grâce aux casinos en ligne ! », 8/10/2010, casino-platinum.com

Document 3

« Jeux d'argent en ligne. Davantage de joueurs accros ? », *Le Télégramme*, 5/6/2010, letelegramme.com

Document 4

« Lucien Barrière mise sur l'étranger pour contourner la crise des casinos en France », Jean-Michel Normand, *Le Monde*, 17/9/2010, lemonde.fr

Document 5

« La migration vers l'offre légalisée de paris en ligne fonctionne », *Libération*, 9/7/2010, Interview de Jean-François Vilotte, président de l'autorité du jeu sur Internet, liberation.fr

Document 6

« Poker : le jeu en ligne entraîne plus de dépendance potentielle », Cordélia Bonal, *Libération*, 29/6/2010, liberation.fr

Document 7

« L'Hexagone pris par le démon du jeu », *France-soir*, 10/01/2010, francesoir.fr

Document 8

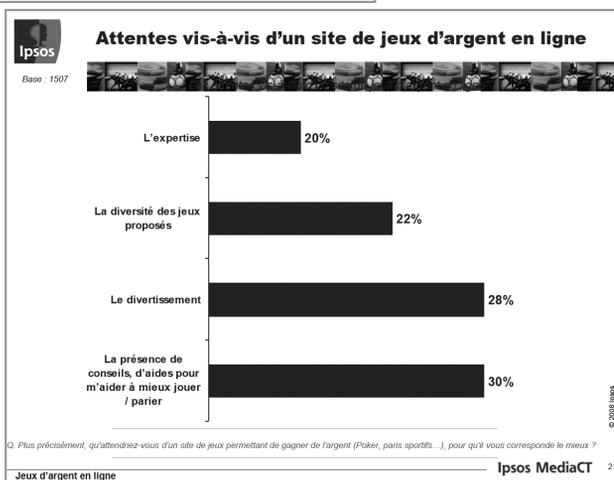
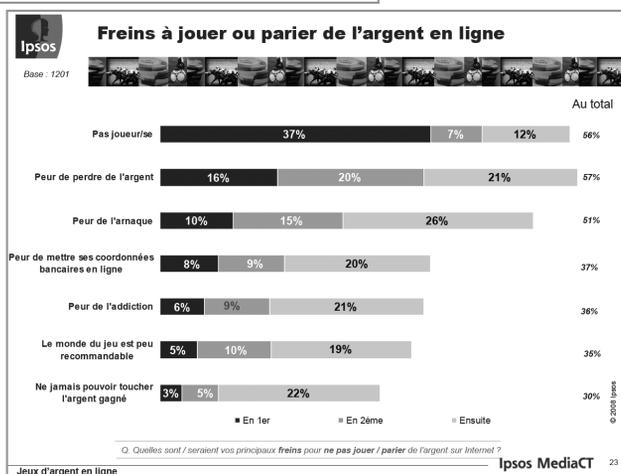
« Jeux d'argent et de paris en ligne : comment protéger les enfants ? », Entretien avec Olivier Gérard, 12/06/2010, vosquestionsdeparents.fr

Document 9

« La folie des jeux d'argent », dessin de Vidberg, <http://vidberg.blog.lemonde.fr>

Document 1

Sondage Ipsos MediaCT sur les jeux en ligne (juin 2009)



Document 2

Plus de taxes en 2011 grâce aux casinos en ligne !

8 octobre 2010

Le gouvernement français a récemment annoncé dans un communiqué de presse le nouveau budget 2011. D'après le gouvernement, les casinos « en dur » continueront de rapporter beaucoup d'argent dans les caisses de l'état avec des prélèvements qui sont estimés à 713.7 millions d'euros pour 2011, mais avec un très fort recul par rapport à 2010 où les recettes budgétaires sont estimées à 743 millions d'euros pour 2010, soit un recul de plus de 4 % des prélèvements.

Recul des taxes pour les jeux d'argent pour 2011 ?

Pas tout à fait, si l'on en juge les estimations du gouvernement. En réalité, le gouvernement table même sur une légère hausse des prélèvements dans le secteur des jeux d'argent. D'après le gouvernement, le secteur des jeux de casino en ligne devrait rapporter beaucoup plus d'argent que sur l'année 2010 avec un volume global des prélèvements estimé à 3,3324 milliards d'euros, contre des recettes estimées à seulement 3,276 milliards d'euros. En à peine une année, le gouvernement table sur une hausse des recettes fiscales de près de 50 millions d'euros. De quoi largement compensé la baisse d'activité constatée dans les casinos en dur.

Mais comment expliquer cette forte hausse de l'activité ?

Malgré le contexte économique actuel qui reste globalement catastrophique, le marché des jeux d'argent en France s'en sort la tête haute ! Et ce n'est sans doute pas pour rien ! Alors que de nombreux secteurs économiques sont en berne, avec des pertes d'emplois constatés, les jeux d'argent en ligne connaissent une très forte hausse de leurs activités. Avec la légalisation des jeux d'argent en

ligne avec l'autorité de régulation des jeux d'argent en ligne (ARJEL), de très nombreux casinos se sont lancés dans l'aventure et cherchent désormais à se promouvoir sur le marché français en utilisant des modes de communication plus conventionnels tels qu'une campagne publicitaire à la télévision, une campagne à la radio... Des modes de communication qui ont notamment pour objet d'inciter un très large pan de la population à venir s'initier aux joies des jeux d'argent en ligne.

Les produits bruts des jeux de la FDJ [Française des Jeux] progressent très nettement de près de 80 millions d'euros sur l'année 2011 à 1,887 milliard d'euros contre 1,807 milliard d'euros.

Des recettes fiscales qui seront également positivement affectées par la légalisation du Poker en ligne, ainsi que les paris sportifs. Deux nouvelles activités qui contribuent très fortement au développement des recettes fiscales, pour un montant de 130 millions pour les paris sportifs et 60 millions pour le Poker.

Juste un secteur reste encore très fortement orienté à la baisse en raison de l'alignement des taxes du secteur « en dur » sur le secteur en ligne, avec une baisse constatée de presque 200 millions d'euros. Les recettes fiscales en provenance des établissements hippiques passeront de 126 millions d'euros à 532 millions d'euros, soit un recul de 27 % de l'activité.

<http://www.casino-platinum.com>

Document 3

Jeux d'argent en ligne. Davantage de joueurs accros ?

5 juin 2010 à 10h20

Cliquer et re cliquer sur internet dans son salon pour « se refaire » au poker, au risque d'y laisser sa chemise et sa santé mentale : des spécialistes craignent que la législation des jeux d'argent en ligne n'entraîne une flambée de l'addiction en

France alors que les jeux d'argent en ligne viennent d'y recevoir un feu vert.

Selon des études anglaises, « le support internet en lui-même paraît comporter un risque addictif », explique le psychiatre Jean-Luc Vénisse, à l'initiative du Centre de référence sur le jeu excessif (CRJE) basé à Nantes. Le médecin salue l'objectif de régulation de la loi alors que les sites illégaux pullulent. Mais selon lui, la publicité peut « participer à augmenter le nombre de joueurs et le nombre de joueurs en difficulté ».

Les joueurs pathologiques sont estimés pour l'instant, par extrapolation car il n'y a pas de statistique, aux alentours de 600 000, La plupart du temps. Ce sont des hommes, même si les machines à sous et les jeux à gratter ont ces dernières années séduits les femmes.

À peine 10 % de ces accros du jeu ont recours à des soins

Un gain « bousculant » au départ, la répétition d'une pratique, puis l'illusion du contrôle du hasard, le temps passé, les mensonges, les subterfuges pour trouver de l'argent... tous racontent la même perte de contrôle. Pour certains, jusqu'au drame.

Après la mort de son mari, Nathalie, 56 ans, secrétaire se met à jouer aux machines à sous. « C'était irrésistible, j'y pensais toute la journée au bureau », raconte celle qui allait alors tous les jours au casino. « L'idée première, c'est qu'on va se refaire. Si on perd, on se dit : demain, on va se refaire », explique-t-elle.

Comme l'alcool

Cela dure plusieurs mois, elle puise dans son épargne, puis consulte à Nantes. « C'est comme l'alcool, il faut en parler », dit-elle.

De 2005 à 2008, la proportion de joueurs en ligne contactant l'association « SOS Joueurs » est passée de 4 à 28 %, explique Armelle Achour, secrétaire générale de l'association et psychologue. La moitié d'entre eux jouent au poker sur des sites illégaux.

Jeunes et aisés

La population captée par le jeu en ligne est « plus jeune », avec un « profil de CSP+ (classes sociales favorisées) pour le poker ». Mme Achour évoque « la captation par l'écran » déjà problématique pour les machines à sous.

Pour le Pr Vénisse, « le comportement addictif est une rencontre entre le jeu et une fragilité » creusée par des événements « pas toujours digérés » ou des « troubles de l'humeur, de troubles anxieux ». Mais, souligne-t-il, l'environnement compte aussi.

Internet, toujours disponible

Sur internet, « l'anonymat, l'accessibilité immédiate, le confort vont pouvoir être à l'origine d'un accrochage plus important », notamment chez les jeunes hommes.

Tout au long de l'élaboration de la loi sur les jeux en ligne, SOS Joueurs a milité, entre autres, pour l'interdiction de la publicité sur le crédit à la consommation sur les futurs sites de jeux. Favorable à la légalisation, Mme Achour estime que la loi a prévu des garde-fous importants.

Le danger des bonus d'entrée

Mais les cliniciens n'ont pas toujours été entendus. Ainsi, le Pr Vénisse s'insurge contre l'autorisation des bonus d'entrée, qui offrent de l'argent pour commencer à jouer. C'est « choquant » et « risqué », estime-t-il.

Le médecin est persuadé que le CRJE, financé aux deux tiers par la Française des Jeux, va connaître un « surcroît d'activité ». Il réclame des moyens publics, notamment pour faire fonctionner le site d'information et d'assistance en ligne (www.aide-infojeu.fr) récemment mis en place.

D'autant que, selon lui, la France est très en retard dans le domaine de la dépendance aux jeux, notamment au niveau de la recherche.

<http://www.letelegramme.com>

Document 4

Lucien Barrière mise sur l'étranger pour contourner la crise des casinos en France

Le Monde 16.09.10 14h 13

Cette décision découle de la décision du groupe Accor, engagé « dans un recentrage sur l'hôtellerie. Son cœur de métier », de céder sa participation de 49 %. La fixation du prix de l'offre est prévue le 30 septembre; les premières transactions auront lieu le 1^{er} octobre. La fourchette indicative a été fixée entre 16,10 et 19,60 euros par action pour une valorisation comprise entre 575 et 702 millions d'euros.

« C'était le bon moment », assure M. Desseigne, qui évoque le regain d'activité des palaces et des signes de reprise perceptibles dans l'activité des casinos. Selon lui, « cette introduction en Bourse va apporter au groupe plus de visibilité et donc de notoriété, en particulier à l'étranger ».

Le chiffre d'affaires du groupe Lucien Barrière (1 milliard d'euros) se partage entre l'hôtellerie de luxe -le Fouquet's à Paris ou le Normandy à Deauville (Calvados) - et, pour l'essentiel, les casinos - Nice, Deauville, La Baule (Loire-Atlantique), Saint-Raphaël (Var), Montreux (Suisse)... La société veut rééquilibrer son activité, trop centrée sur la France et la Suisse.

Hormis de récents investissements hôteliers au Maroc ou une salle de jeux au Caire, le groupe manque d'implantations hors de l'Hexagone. « Nous comptons développer de nouveaux projets, notamment en Asie et au Moyen-Orient », assure M. Desseigne.

La crise des casinos français impose au groupe Barrière de trouver de nouveaux relais de croissance hors des activités traditionnelles. Au cours des trois dernières années. Les 197 casinos français ont vu leur chiffre d'affaires fondre d'environ 20 %. Si les établissements Lucien Barrière (plus de 90 % du chiffre d'affaires annuel du groupe) ont mieux résisté que la moyenne du secteur, les casinos ont

souffert de la dégradation de l'environnement économique. Aussi, « il a fallu s'adapter à l'instauration du contrôle d'identité à l'entrée des salles de jeu et à l'interdiction de fumer à l'intérieur de nos établissements qui ont déstabilisé une grande partie de la clientèle », insiste M. Desseigne.

Le groupe Lucien Barrière prévoit de figurer parmi les principaux intervenants des nouveaux supports de jeu. Vendredi 17 septembre, il lancera une plate-forme de poker en ligne en partenariat avec la Française des jeux. Lucien Barrière qui dispose d'une base de données de 120 000 clients et « d'un vivier de près de 50 000 clients « habitués de ses salles espère « devenir un acteur de référence du poker en ligne » et vise une part de marché de quelque 30 % à l'horizon 2015.

« Ce groupe est une petite pépite française qui peut grandir », assure son PDG. Lors de l'introduction en Bourse, la famille Barrière-Desseigne a prévu de porter de 51 % à 53 % sa participation dans le capital.

Jean-Michel Normand
<http://www.lemonde.fr>
09/07/2010

Document 5

« La migration vers l'offre légalisée de paris en ligne fonctionne » Interview

Jean-François Vilotte, président de l'autorité du jeu sur Internet, dresse un premier bilan, un mois après l'entrée en vigueur de la loi autorisant les paris sportifs.

Par CHRISTOPHE ALIX

Ancien directeur de cabinet de Jean-François Lamour au ministère des Sports, ex-directeur général de la Fédération française de tennis, le haut fonctionnaire Jean-François Vilotte est le président de l'Arjel, la toute nouvelle Autorité de régulation du jeu en ligne. Presque un mois après l'ouverture officielle des paris en ligne à la concurrence et